

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
INFORMATISÉ

Parcelle 000 A 173

PCMI 1

Département
GARD

Commune :
LE GARN

Section : A
Folle : 000 A 02

Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'affichage : 1/1000

Date d'édition : 05/07/2012
(Bureau National de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le

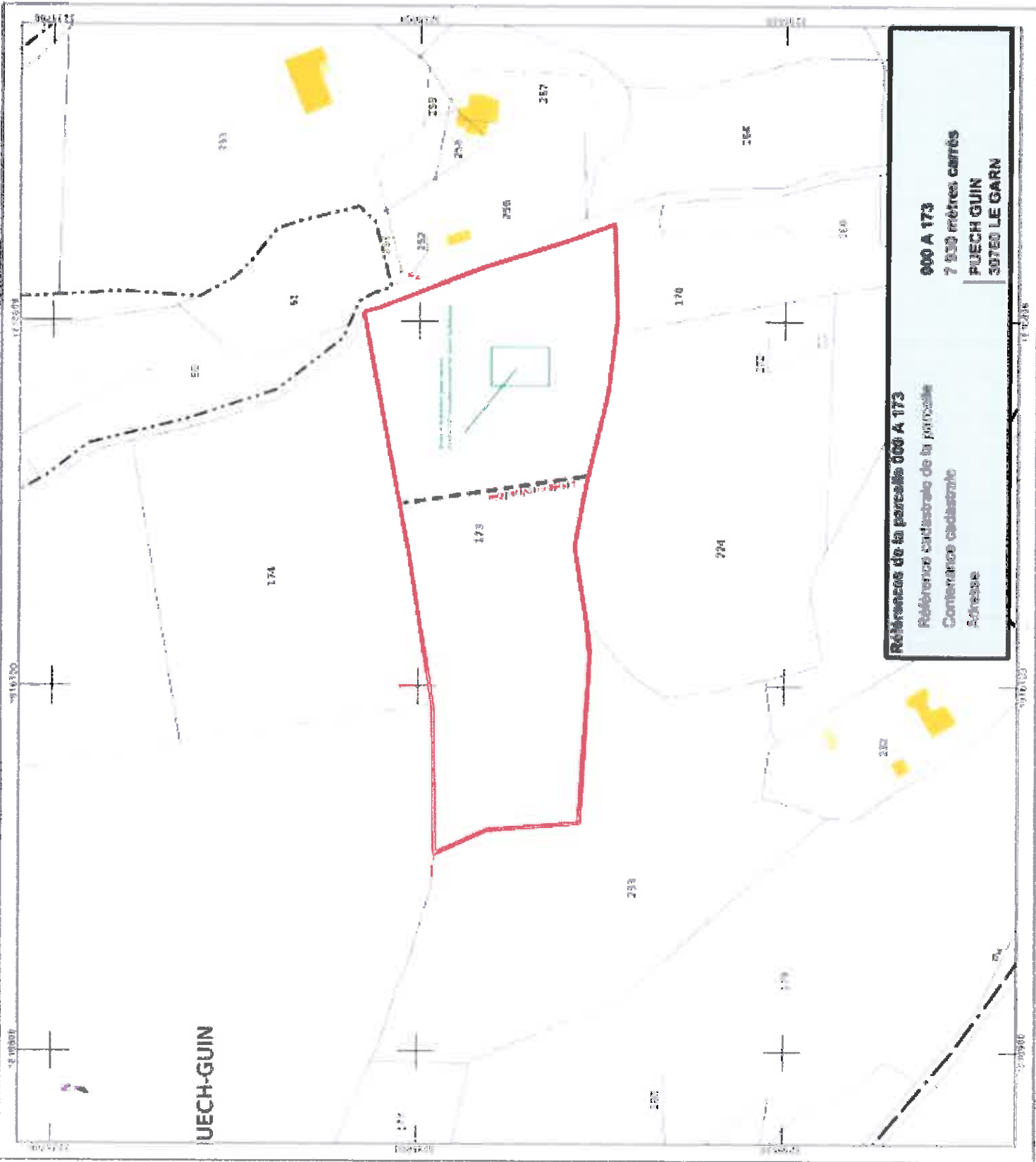
Centre des Impôts Foncier suivant :

NAMES 2
67 RUE SALOMON RENAULT - 30032
30032 NIMES CEDEX 1
tel. 04 66 87 60 67 - fax 04 66 87 60 67
cof.fonciers-2000@finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2011 Ministère du budget, des comptes
publiques, de la fonction publique et de la réforme
de l'Etat



Références de la parcelle 000 A 173

Référence cadastrale de la parcelle

Contenance cadastrale

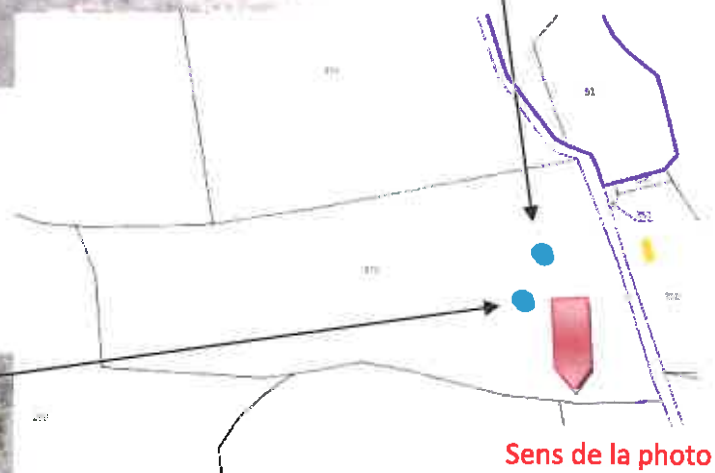
Adresse

000 A 173
7 930 mètres carrés
FUECH GUIN
30750 LE GARN

ANNEXE 3 : PHOTOS



PHOTO DE LOIN (ne peut pas prendre plus loin car il y a les murs de notre maison derrière)



Sens de la photo



PHOTO DE PRES

Avis de faisabilité du projet d'assainissement non collectif
Communauté de Communes de Valcèzard
COMMUNE de LE GARN

DESCRIPTION DU PROJET

Demandeur : PARIS Sébastien
Adresse du projet : PUECH GUIN
30760 LE GARN
Numéro de dossier : 142 12 173 ANC 5379
Cadastrale : Section : A
N° de parcelle(s) : 173

Le projet comporte 1 habitation de 6 chambres, avec un dispositif d'assainissement non collectif de type :

1 fosse toutes eaux de 6 m³.
1 épandage souterrain du type «Lit filtrant vertical non drainé» de 16 mètres par 5 mètres soit une superficie de 80 m².

Au vu de la visite sur le terrain en date du 09 Août 2012.

Le SPANC émet un avis favorable pour la demande d'autorisation d'un dispositif d'assainissement non collectif pour le projet décrit ci-dessus, sous-réserve :

Que le projet soit réalisé conformément aux plans.

Que le dossier ANC soit en adéquation avec le dossier PC.

Compte tenu de la topographie de la parcelle un terrassement de la zone d'épandage sera réalisé.

Tout arbre situé à moins de 3 m de la zone d'épandage devra être supprimé.

A Saint Paulet de Caisson, le... 04 SEP. 2012.....

Le responsable du SPANC



ADRESSE A COMPLÉTER PAR LA MAIRIE

Date du dépôt du Permis de construire : ... 25-10-2012

N° du Permis de construire : ... 030.12.h.012... R.A. 010.5

Le plan de masse joint dans le dossier du PC et celui situé au verso de ce document sont identiques :

OUI

NON



Visa - Cachet

[Signature]

Merci de faxer ce document une fois complété au SPANC au 04 66 82 69 43